

EXPO - SITION

DATE
0 9
2018

OBSERVATOIRE
PHOTOGRAPHIQUE

A R P E
D R E A L

DU PAYSAGE

CONSERVATOIRE
DU LITTORAL

LITTORAL VU

GRAPHISME:
ALISSONE CESARZ

DEPUIS LA MER

PHOTOGRAPHIES:
JEAN BELVISI



OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE LITTORAL

PRENDRE
LA MER
POUR
REGARDER
LA TERRE



Les observatoires photographiques du paysage, initiés en 1991, constituent des séries photographiques géoréférencées et reconduites à l'identique et à intervalle de temps régulier.

Les observatoires permettent d'analyser les mécanismes de transformation des espaces afin d'observer l'évolution des paysages sur le long terme.

Engagé à l'initiative de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL PACA, l'Observatoire prend corps sous la réalisation de l'ARPE PACA, l'association MALTAE, le photographe JEAN BELVISI, et le CONSERVATOIRE DU LITTORAL.

2 ANS
co-construction

800
clichés

LE KAYAK
pour des prises de vues au
rythme de la mer

3
Départements

151
photographies
sélectionnées

+70
acteurs
concertés pour
le choix des photos

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE
LITTORAL AU DÉPHE LA MER

COOPERATION

OMNISCI PAYS

LE DÉPARTI-
MENTAL PACA

ARPE PACA

ASSOCIATION

MALTAE

LE DÉPARTI-
MENTAL PACA

LE DÉPARTI-
MENTAL PACA

LE DÉPARTI-
MENTAL PACA

LE DÉPARTI-
MENTAL PACA

AVEC LA PARTICIPATION DE :

LE DÉPARTI-
MENTAL PACA

PHOTOGRAPHES : JEAN BELVISI - CONCEPTION ET GRAPHISME : ALESSANDRO CESARZI

CANNES

ÎLE SAINT-HONORAT



PHOTOGRAPHY - M. VAN BUREN

L'Île Saint-Honorat représente un des deux joyaux de nature de la Baie de Cannes. Entre patrimoine et végétal, l'île au monastère place son paysage entre mémoire et cycle naturel.



PAYSAGE

L'Île Saint-Honorat semble portée **HORS DU TEMPS**.

Son patrimoine architectural protège les murmures de ses occupants depuis les années 410.

Cette oasis de silence appartient aux moines de l'**ABBAYE DE LÉRINS**.

L'Île Saint-Honorat compose avec l'Île Sainte-Marguerite, l'archipel de **LÉRINS** de la baie de Cannes.



La Forteresse médiévale apparaît comme édifée les pieds dans l'eau.

Classée **MONUMENT HISTORIQUE** depuis 1971, l'île est un écrin de nature et un emblème patrimonial attirant de nombreux touristes chaque année.

La photographie illustre un site à l'**AMBIANCE DE VILLAGE PRÉSERVÉE**, et à la nature encore **SAUVAGE**.

La **VALORISATION** et la **CONSERVATION** de l'**IDENTITÉ** patrimoniale du lieu sont des **ENJEUX** en constante évolution face à une fréquentation accrue.



FRÉQUENTATION

L'Île est accessible par le **PORT-ABRI** des moines, et via l'étroit **CHEMIN DE FRIGOL**, qui la relie à Sainte-Marguerite.

Si l'île Saint-Honorat n'est habitée que par une **VINGTAINÉ DE MOINES** à l'année, l'affluence de plaisanciers se fait particulièrement ressentir avec plus de **500**

BATEAUX au mouillage par jour en haute saison.

La maîtrise de la **FRÉQUENTATION** est nécessaire pour la protection des **HABITATS** et des **ÉCOSYSTÈMES** de l'île.

Une attention particulière doit être apportée face à la **POLLUTION** par **MACRO-DÉCHETS**.



BIODIVERSITÉ

Le site est reconnu par le label **NATURA 2000** et l'île est parsemée d'un boisement de **PINS MARITIMES**, de **PINS PARASOLS** et de quelques **PINS D'ALEP**.

Son littoral rocheux est de type **CALCAIRE**, avec des fonds marins alternant sables fins et herbiers de **POSIDONIES**. La maîtrise du **MOUILLAGE** est un enjeu important pour l'archipel de Lérins.

DATE
29 14
AVR

UN LITTORAL SAUVAGE À PRÉSERVER

ENTRE ACCESSIBILITÉ ET PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL, LA RECHERCHE D'UNE CONCILIATION



DREAL
PROVINCE ALPES
CÔTE D'AZUR

ARPE

COOPERATION DE
littoral

CHIFFRE CLÉ PATRIMOINE DE LA PRESQUE ÎLOTTE DE SAINT-HONORAT



VILLEFRANCHE-SUR-MER

LA PETITE RADE



Les habitations se sont érigées en gradins sur les flancs abrupts de Villefranche.



URBANISME & PAYSAGE

Enfilade d'étroits immeubles aux **TONS ORANGÉS**, la petite rade de Villefranche offre un paysage aux **ACCENTS ITALIENS**, laissant s'ouvrir les persiennes colorées.

Les routes en **CORNICHES**, leur passage à travers la roche et les **MURS DE SOUTÈNEMENTS** illustrent les moyens techniques déployés pour l'implantation humaine et sa **MOBILITÉ**.

Gravissant le **RELIEF ESCARPÉ** du site, la ville s'est étendue en habitats collectifs et, au sommet, la grue annonce de nouvelles villas avec vue sur mer.

La **VALORISATION** du **PATRIMOINE BÂTI IDENTITAIRE** de ce paysage à l'histoire liguro-française est un enjeu du littoral de Villefranche.



BIODIVERSITÉ

Le soleil frappe la roche calcaire des contreforts du **MONT VINAIGRIER** et plonge la rade de Villefranche dans un **MICRO-CLIMAT** méditerranéen particulièrement **DOUX**.

Abrité des vents dominants, le domaine maritime de la rade est aussi le passage de **COURANTS LIGURO-PROVENÇAUX** qui favorisent la **BIODIVERSITÉ AQUATIQUE**, transportant les organismes depuis le large.

Dans la rade, le **LABORATOIRE DE RECHERCHES Océanographique** de Villefranche, LOV, étudie notamment le **PLANCTON MARIN**.

Les fonds marins de cette rade chargée d'histoire, abritent également les vestiges de **BATEAUX ENFOUIS** sous les eaux.

Plusieurs **FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES** ont été entreprises ces dernières années. Entre herbiers de **POSIDONIES**, **FAUNE MARINE** et **DÉCOUVERTES** historiques, la rade de Villefranche interpelle la notion de **PATRIMOINE MARITIME**.



Par leurs prospections, des plongeurs-archéologues découvrent les « trésors » de ce port fréquenté depuis l'Antiquité.



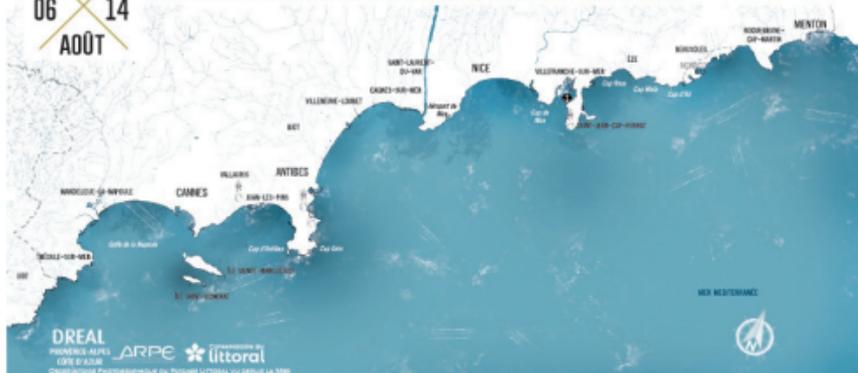
FRÉQUENTATION

La profondeur de la rade lui confère une capacité d'accueil privilégiée pour de nombreux **BATEAUX DE CROISIÈRE**. Le petit port de Villefranche et son front bâti pittoresque porte donc un enjeu de **MAÎTRISE PAYSAGÈRE** entre **GRANDE PLAISANCE** et ambiance portuaire **TRADITIONNELLE**. Cette attractivité touristique renvoie également aux enjeux de sensibilisation au **MOUILLAGE RESPECTUEUX** des fonds marins.

DATE
06 14
AOÛT

DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPENSER



DREAL
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

ARPE
COMMISSION DE LITTORAL



ANTIBES, JUAN-LES-PINS PLAGE DE LA GAROUBE



PHOTOGRAPHIE : M. J. VAN BUREN

Soumise aux vents d'Est, le secteur de la Garoupe est en proie aux mutations paysagères entre littoral et arrière-plage.



FRÉQUENTATION

Plage de sable **NATURELLE** inscrite dans une **CÔTE ROCHEUSE**, la plage de la Garoupe offre, depuis la terre, un horizon porté vers la Baie des Anges.

Un ponton prolonge l'espace de **PLAGE PRIVÉE**, où la danse des transats et parasols suit le parcours du soleil.

La zone de **STATIONNEMENTS** en surplomb témoigne de l'**ENJEU D'ACCESSIBILITÉ** pour ce secteur particulièrement fréquenté en été.

Les établissements de plage installés sur le **DOMAINE PUBLIC MARITIME** sont soumis au **DÉCRET «PLAGE»** de 2006.

Le site est aussi un point de départ pour le **SENTIER DU LITTORAL**, longeant le Cap Gros jusqu'au Cap d'Antibes, et qui boucle son parcours par l'intérieur des terres et des villas de luxe.

Ce décret porte des enjeux environnementaux, sociaux, mais aussi économiques, puisque les établissements induisent aussi emplois et tourisme.

QU'EST-CE-QUE C'EST ?

LE DÉCRET «PLAGE»

Afin de garantir l'accès libre et gratuit aux plages, l'Etat a établi le décret «plage» en Mai 2006.

Il norme l'occupation privée du linéaire des plages naturelles à hauteur de 20%, et 50% pour les plages artificielles.

Des programmes de démolitions sont nécessaires dans le cas de non-renouvellement des concessions et en cas de non-conformité au décret.

Bien que controversé, le décret vise essentiellement à la continuité du sentier du littoral et à la préservation du Domaine Public Maritime.



DATE
17 14
AVR

DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPENSER





RECONSTRUCTION



PHOTOGRAPHIE : AB. JEAN BOUIN

Les travaux réalisés en arrière-plage visent à la requalification d'un ancien village vacances.



RECONSTRUCTION

En l'espace d'un an, le paysage du secteur de la Garoupe a revêtu ses habits de **CHANTIER**, témoins d'une **URBANISATION IMPACTANTE**.

Les grues se sont rapprochées du littoral et les **STRATES VÉGÉTALES** visibles en 2014 sont remplacées par la terre à nu en **TERRASSEMENT**, et des **BASES-VIE** sont installées pour la période des constructions.

Les **PINS** en espace public sont conservés et on observe encore quelques **OLIVIERS** en arrière plan. Des **BARRIÈRES DE CHANTIER** ont remplacé la haie végétale placée entre la parcelle et le parking.

Le secteur étant soumis à la **PRESSION FONCIÈRE**, sa **MATRISSE PAYSAGÈRE ET URBANISTIQUE** est un enjeu important.

Sur la plage, l'établissement de plage est toujours en activité, avec un renouvellement de son **MOBILIER**.

Un paravent blanc délimite, à droite, l'espace privé de la **PLAGE PUBLIQUE**.



ENVIRONNEMENT

La reconstruction illustre des **MODIFICATIONS** importantes du paysage et de sa palette végétale, au bénéfice de la **CONSTRUCTION URBAINE**. Les prochaines observations permettront l'analyse des choix d'**INTÉGRATION ARCHITECTURALE** du site.

Les mutations de ce tableau fréquenté renforce l'**ENJEU DE PRÉSERVATION** de la végétation naturelle du lieu.



Promenade sous les feuillages du Bois de la Garoupe.

À proximité de la plage, le **BOIS DE LA GAROUBE**, propriété du **CONSERVATOIRE DU LITTORAL**, offre 9ha de **POUMON VERT** sur le Cap d'Antibes.

Entre **CHÊNES VERTS**, **PINS D'ALEP** et **OLIVIERS**, il constitue un écran naturel dans l'urbanisation.

DATE
13 **15**
MAI

DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPENSER



MENTON

FRONT URBAIN CÔTIER



PHOTOGRAPHIE : MR. JEAN BOUQUIN

Entre deux frontières perçues, Menton affiche son caractère patrimonial en un bassin de vie franco-italo-monégasque.



URBANISME & PAYSAGE

Le centre historique de Menton nous offre, depuis la mer, la vue de **CARTE POSTALE** d'une ville-littorale azurberne aux clochers patrimoniaux.

L'arrière-plan, plongé dans la brume, laisse en lumière les **NUANCES PROVENÇALES** du cœur ancien.

Les tons chauds des façades se mêlent, en **INFLUENCES ITALIENNES**, avec les toits aux tuiles rouges d'un quartier aux **RUES ORGANIQUES**.

Au premier plan, le **MUSÉE COCTEAU** fonde sa modernité grâce à son architecture à l'échelle du bord de mer. L'**IDENTITÉ AZURÉENNE** est marquée par les **PALMIERS** en alignement, longeant la promenade de la plage.

Le **COEUR HISTORIQUE** est ponctué de **PLATANES**, de Faux-pôivriers et d'Oliviers, marquant ses places et placettes d'un ombrage reposant.

En pointant le regard vers la colline du Vieux Château, on peut observer à travers les **CYPRÈS**, le **CIMITIÈRE MARIN** de Menton, où la chapelle orthodoxe illumine la végétation par ses dorures.

Entre l'Italie et la Principauté de Monaco, la ville de Menton est en **SECTEUR SAUVEGARDÉ** et présente donc des enjeux de valorisation et de préservation de son **PATRIMOINE ARCHITECTURAL** mais aussi de son **PATRIMOINE DE NATURE**.



Sur les hauteurs, la chapelle orthodoxe contemple la vieille ville.



FRÉQUENTATION

Les enrochements sont une partie de la digue d'un des deux **PORTS DE PLAISANCE** de Menton.

La plage du centre ville est très fréquentée en période estivale et pose des enjeux de **SENSIBILISATION** aux **POLLUTIONS** et à la gestion du **TRAIT DE CÔTE** en **MILIEU URBAIN**.

DATE
20 14
JUN

DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPENSER



DREAL
PACA
CÔTE D'AZUR
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'Équipement, de l'Urbanisme, de l'Énergie et de la Mer

ARPE
Association Régionale de Protection de l'Environnement

COMMISSION
Littoral
Départementale





RECONDUCTION



PHOTOGRAPHIE : ANNE JEAN BENOIT

Le relief prononcé de la commune offre à ses habitants et visiteurs, une découverte des déclinaisons paysagères du climat méditerranéen.



RECONSTRUCTION

Libérée des nuages, la vallée du Caré dévoile son **PAYSAGE PRÉALPIN** dont les torrents ont participé au dessin de la commune.

La toile végétale reprend la palette du **CLIMAT MÉDITERRANÉEN** entre mer et montagne, avec des **PINÈDES** et des **MAQUIS DE CHÊNES VERTS**.

Au premier plan, la reconduction permet de mesurer les impacts des **RAVAGEURS** attaquant les **PALMIERS** de la région.

Ces maladies ouvrent le débat végétal sur le **RENOUVELLEMENT** de la palette azuréenne, entre une végétation **ADAPTÉE** au climat et celle d'une **IMAGE** de littoral de vacances.



PAYSAGE ET IDENTITÉ

La ville de Menton est connue pour ses **CULTURES DE CITRONS** et sa célèbre Fête en honneur de ce qui constitue pour elle un **PATRIMOINE DE NATURE IDENTITAIRE**.

La géographie complexe de la commune lui confère un **MICRO-CLIMAT** particulièrement adapté à la culture des agrumes comme le citron et l'orange.

La commune porte un programme de **RECONQUÊTE PAYSAGÈRE** de cultures de citronniers.

Dans la vallée, sous le viaduc autoroutier rejoignant l'Italie, on peut apercevoir des terrasses en **FRICHE**.

Elles représentent une opportunité saisie par la ville, pour la mise en valeur de son patrimoine de nature via la **RÉHABILITATION** prochaine d'un **VERGER D'ANTAN**.



Sur la place du marché, les producteurs locaux proposent les spécialités mentonnaises.

DATE
17 **15**
JUIL

DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPFENSER



THÉOULE-SUR-MER

POINTE DE LA GALÈRE



PHOTOGRAPHE : MR. JEAN BOUILLON

Théoule-sur-mer marque le passage du Var aux Alpes-Maritimes.



URBANISME & PAYSAGE

Le caméléon solaire de la pointe La Galère devient le socle de **GRAPPES ARCHITECTURALES** installées sur la roche rouge du **MASSIF DE L'ESTÉREL**.

Ainsi, la **CÔTE ESCARPÉE** est le socle d'un programme résidentiel « pieds dans l'eau », typique du mouvement d'**ARCHITECTURE-SCULPTURE** daté des années 1970, avant la Loi Littoral.

Ce site est labellisé **PATRIMOINE DU XXÈME SIÈCLE** et reprend les formes **ORGANIQUES** de nids d'insectes creusés dans la roche, en offrant 400 appartements **TOURNÉS VERS LA MER**.

En arrière plan, les **ALPES ENNEIGÉES** dessinent à l'horizon le **LIEN PRIVILÉGIÉ** des Alpes-Maritimes, entre mer et montagne.



ENVIRONNEMENT

L'architecture en essais s'articule autour d'une **VÉGÉTATION MÉDITERRANÉENNE** redessinée en faveur des habitations.

Les essences apparaissent ainsi **TAILLÉES** en boules et en plateaux, pour la préservation de la **VUE SUR MER**.

Les espaces libres sont **PONCTUÉS** de plus grands sujets comme des **PINS MARITIMES** et quelques **PALMIERS**.



FRÉQUENTATION

La résidence La Galère s'accompagne d'un **PORT** et d'une **CAPITAINE** **PRIVÉE**, de jardins et d'espaces de loisirs résidentiels.

Son architecture au plus proche du rivage lui confère un lien privilégié à la mer. Le site porte un enjeu de **RECONQUÊTE PUBLIQUE** pour l'accessibilité au littoral.

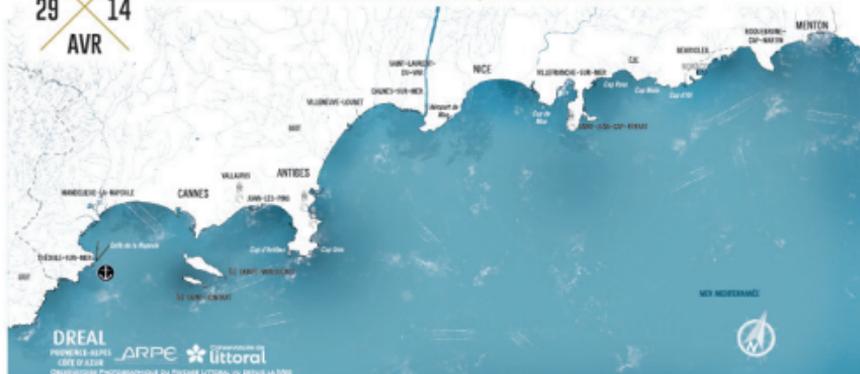


Avec son port La Galère, le site représente un club balnéaire privé, destiné à une clientèle prestigieuse.

DATE
29 14
AVR

DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPENSER



CAGNES - SUR - MER

SECTEUR DE L'HIPPODROME



Les premiers baigneurs s'installent sur la plage de galets, tournés vers l'horizon maritime.



URBANISME & PAYSAGE

A proximité de l'hippodrome de Cannes, le paysage vu depuis la mer présente un **VOCABULAIRE URBAIN** sur **FOND PATRIMONIAL**.

Les **ENROCHEMENTS** protègent la promenade de bord de mer et ses zones de stationnements.

La **SIGNALISATION** et le **MOBILIER** du site renforcent l'urbanité du lieu. En arrière plan, se dressent le vieux **VILLAGE PITTORESQUE** de Cannes, et les contreforts des Monts Baou des Blancs et Baou de Saint-Jeannet.

Ce paysage littoral porte des enjeux d'**INTÉGRATION PAYSAGÈRE** pour les aménagements de bords de mer. Dans un contexte de **FRAGILITÉ** végétale pour les **PALMIERS AZURÉENS**, des enjeux de **RENOUVELLEMENTS** de plantations s'installent.

Ils questionnent ainsi le maintien ou non d'un **STÉRÉOTYPE VÉGÉTAL** pour le paysage touristique de la côte d'azur.

A proximité de l'hippodrome, cyclistes, piétons et rollers partagent la promenade de bord de mer.



ÉROSION

La plage de galets de Cannes est soumise au **RISQUE D'ÉROSION**.

L'entretien des **ÉPIS BRISE-LAMES** et les opérations de **RECHARGEMENT** des plages restent importants, tout en interrogeant le potentiel de **MUTATIONS DE GESTION**, adaptées aux **CHANGEMENTS CLIMATIQUES**.



FRÉQUENTATION

Le bord de mer de Cannes s'inscrit dans la continuité de la **VOIE VERTÉ LITTORALE** de Nice.

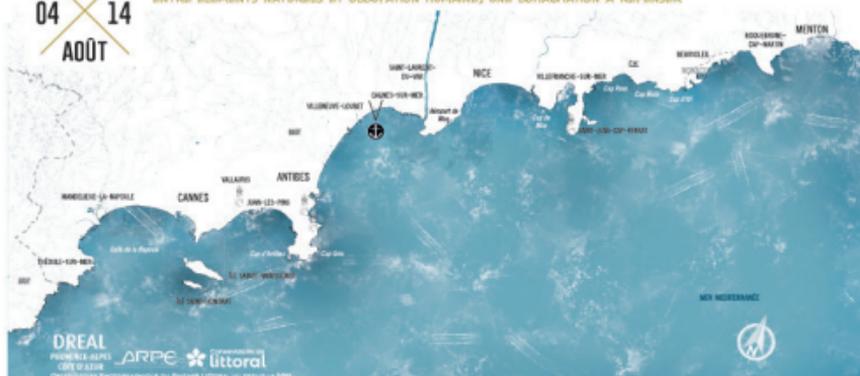
Un axe de **PROMENADE** et une **PISTE CYCLABLE** s'intègrent donc entre la plage et la chaussée.

L'enjeu d'**ACCÈS PUBLIC** au littoral est donc à préserver pour l'encouragement des mutations vers les **MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX**.

DATE
04 14
AOÛT

DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPENSER



ANTIBES

REMPART ET FORT CARRÉ



PHOTOGRAPHIE : MR. JEAN BOUTIN

La roche claire patrimoniale accompagne les toits orangés de la vieille ville.



URBANISME & PAYSAGE

Entre le bleu de la Méditerranée et du ciel azuréen, le **COEUR HISTORIQUE** d'Antibes apparaît comme un village pittoresque.

Les remparts filent jusqu'au **SECTEUR DU FORT CARRÉ**, un édifice défensif d'architecture Vauban.

Entre cathédrale, musée et remparts, c'est tout un **PATRIMOINE ARCHITECTURAL** que l'on retrouve dans ce paysage où la ville a porté une opération de **RÉNOVATION HISTORIQUE**.



MER ET USAGES

Avec ses 23KM de côtes, Antibes présente un littoral aux **FACETTES MULTIPLES**, entre rochers, sable, et **BIODIVERSITÉ MARINE**.

A proximité du centre historique, le **PORT VAUBAN**, destiné à la plaisance, présente une grande capacité d'accueil de yachts et de bateaux de **CROISIÈRES**.

Les enjeux de **SENSIBILISATION** au mouillage respectueux des **FONDS MARINS** et de **MAÎTRISE PAYSAGÈRE** liée à l'attractivité, sont à prendre en compte pour cette façade maritime tournée vers la Baie des Anges.



Le port Vauban, un port de plaisance et de grandes embarcations à proximité de la vieille ville.



FRÉQUENTATION

Si la ville affiche ici un paysage de **VILLAGE PRÉSERVÉ**, sa population la place en **ZÈME** position dans les Alpes-Maritimes. Les enjeux liés à l'**ACCUEIL DU TOURISME** et à l'**HABITAT** restent donc majeurs pour la ville.

Par ailleurs, les remparts questionnent ici la continuité d'un **SENTIER LITTORAL**.

DATE
17 15
AVR

DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPENSER



DRÉAL
PROMÈRES-ALPES
CÔTE D'AZUR
Département Alpes-Maritimes

ARPE

COMMISSIONNARIAT
Littoral



VILLENEUVE-LOUBET PLAGE DE MARINA BAIE DES ANGES



PHOTOGRAPHIE : ALB. JEAN BENOIT

La baie des Anges offre un panorama où l'architecture rejoint les sommets alpins.



URBANISME & PAYSAGE

La Marina baie des Anges érige ses voiles architecturales pour un paysage devenu **SYMBOLE** d'une partition littorale.

Construite dans les années **1970**, la Marina est classée **PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU XXÈME SIÈCLE**. Elle allie **1500** logements, densité et terrasses avec vue sur mer.

Longtemps **CONTROVERSÉ**, le site reste un repère **EMBLÉMATIQUE** pour le littoral de la région.

Plongées dans la brume, les Alpes esquissent leur silhouette enneigée.

Depuis la mer, le paysage reprend les **STRATES CARACTÉRISTIQUES** des Alpes-Maritimes, entre cordon littoral, collines urbanisées et contreforts des préalpes.



ÉROSION

La Baie des Anges présente des risques d'**ÉROSION** et de **RECU** de son trait de côte.

Les enrochements illustrent la proximité d'un **PORT** mais aussi la volonté de **PROTECTION** du front de mer urbanisé face à la **HOULE**.

La baie est soumise à des **ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES** liées au **CHANGEMENT CLIMATIQUE**.



BIODIVERSITÉ

Le littoral se compose d'une végétation entre Palmiers et Pins maritimes, **IMAGES** de la côte **AZURÉENNE**.

Une vigilance est à apporter quant à **REVOLUTION SANITAIRE** des palmiers de la côte face aux **INSECTES RAVAGEURS**.



Apparaissant comme des pagodes flottant sur la mer, 'La Marina' est une figure emblématique de la Côte d'Azur.



DOMAINE MARITIME

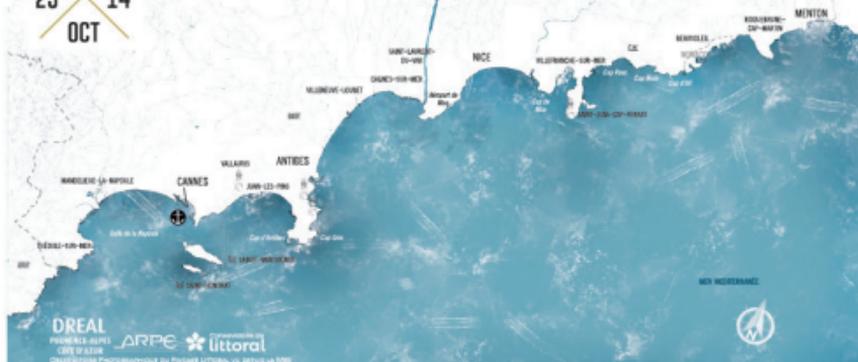
Lové dans les courbes de la Marina, le **PORT DE PLAISANCE** porte des enjeux **ENVIRONNEMENTAUX** et de **MAÎTRISE PAYSAGÈRE** quant à la taille des bateaux accueillis.

Sur la plage, des établissements privés interpellent les enjeux d'**ACCÈS AU DOMAINE PUBLIC MARITIME**.

DATE
29 14
OCT

DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPFENSER



VALLAURIS

GOLFE JUAN, CHÂTEAU DE L'HORIZON



Le Golfe-Juan offre un paysage entre architecture controversée et colline boisée.



URBANISME & PAYSAGE

Le château de l'Horizon apparaît comme un **PALAIS ENDORMI** flottant au dessus de la Méditerranée.

L'édifice appartient au **ROI D'ARABIE-SAoudite** et étend son architecture sur plus de **500M** de long.

Grimpant sur la colline, les autres habitations semblent retirées en **ARRIERE-PLAN** et interpellent l'enjeu d'**ACCÈS PUBLIC** au rivage.



Sur la plage de la Mirandole, des échafaudages amoncellent la cotation d'un escalier d'accès privé à la mer depuis la villa.



FRÉQUENTATION

Le site interpelle des enjeux d'**APPLICATION** de la **LOI LITTORAL**.

Au delà d'une architecture «pieds dans l'eau», le monarque a récemment souhaité une **PRIVATISATION** de la plage de la Mirandole, pendant son séjour, privant les **LOCAUX**, de leur lien à la mer.

L'Etat est intervenu, imposant le **RETRAIT** des **INFRASTRUCTURES** illégales d'accès depuis la villa.



ENVIRONNEMENT

La colline boisée du **PARADOU** représente un **ÎLOT VERT** pour la ville urbanisée de Vallauris.

Le massif est marqué par ses anciennes exploitations horticoles et présente ainsi des enjeux liés à la colonisation du **MIMOSA** et de l'**EUCALYPTUS**, pour un retour progressif de la **YÉGÉTATION SPONTANÉE**: maquis méditerranéen, et forêt de **CHÊNES VERTS** et **LIÈGES**.



CONSERVATOIRE DU LITTORAL

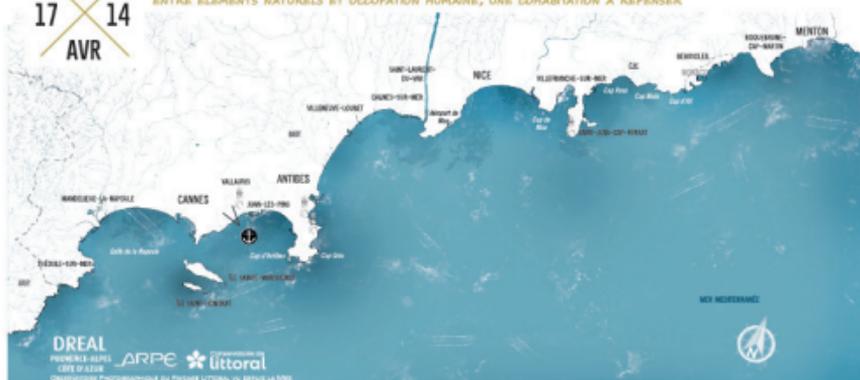
Afin de lutter contre le mitage du massif et pour garantir le maintien d'un accès **PUBLIC**, le Conservatoire du Littoral est devenu progressivement propriétaire de **21ha** du massif du Paradou depuis **2008**.

Cette propriété est classée «**PARC NATUREL DÉPARTEMENTAL**».

DATE
17 14
AVR

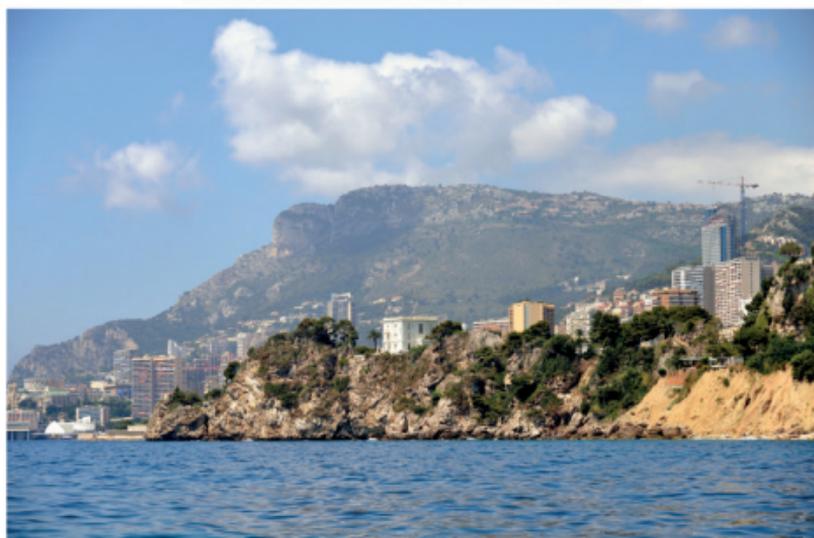
DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPENSER



ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

POINTE DE LA VIEILLE



PHOTOGRAPHIE : MR. JEAN BOUTIN

La frontière franco-monégasque illustre un contraste de traitement urbanistique.



URBANISME & PAYSAGE

La Pointe de la Vieille, située à l'orée de la Principauté à l'**URBANISATION CONTINUE**, expose sa **CÔTE** rocheuse **TOURMENTÉE**.

En arrière-plan, le Mont «Tête de chien» arbore sa roche à plus de **600M** de hauteur.

Dans un écrin escarpé, la Ville-Etat de **MONACO** érige, au cœur de ses **2KM²**, ses immeubles à la conquête du ciel et de la vue sur mer.

La grue dessine les finitions de la Tour Odéon, aux appartements luxueux réservés à une **POPULATION PRESTIGIEUSE**.

Le site porte des enjeux **ÉCOLOGIQUES** et **ENVIRONNEMENTAUX** face au développement terrestre et maritime de la principauté.

La valorisation et la préservation des **ESPACES NATURELS** de bords de mer est un objectif primordial pour ces sites à forte **PRESSIION FONCIÈRE**.



Entre urbanisation et côte naturelle, un déséquilibre à risques.



ÉROSION

Le paysage de la pointe de la Vieille illustre la **GRAVITÉ** du problème d'érosion côtière de la région.

L'**URBANISATION**, la **HOULE**, et les **EMBRUNS** fragilisent la côte. Les risques sont majeurs et les **EFFONDEMENTS** induits menacent le **DEVENIR** des habitations de la pointe.



FRÉQUENTATION

La haute fréquentation résidentielle et touristique de ce **SECTEUR PRISÉ** souligne des enjeux de **SENSIBILISATION** environnementale face aux **IMPACTS ANTHROPIQUES** sur la biodiversité **TERRESTRE ET MARINE**.

L'urbanisation du littoral met aussi en lumière les enjeux d'**ACCESSIBILITÉ PUBLIQUE** au rivage.

DATE
20 **14**
JUIN

DE SOCLE EN FONDATIONS, LE LITTORAL ÉRIGÉ

ENTRE ÉLÉMENTS NATURELS ET OCCUPATION HUMAINE, UNE COHABITATION À REPENSER



DREAL
PACA
CÔTE D'AZUR

ARPE

COMMISSIONNARIAT
littoral

Observatoire Départemental du Littoral, 10 avenue de la République, 06100 NICE



PRENDRE LA MER POUR REGARDER LA TERRE

ENTRE
FRANCHISSEMENTS
ET VOYAGES, QUAND
LES INFRASTRUCTURES
ASSIGNENT LEUR
PAYSAGE

Une des singularités de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur est son relief marqué au plus proche des flots.

Ses formations géologiques et sa topographie ont fortement influencé l'occupation des sols, l'implantation des activités, et celle des voies de transports routiers et ferroviaires.

Le littoral régional apparaît alors comme un paysage marqué par les infrastructures liés à la mobilité.

Cette séquence soulève les problématiques de conciliation entre modernité et nature, et permet d'inverser le regard du voyageur par l'analyse des impacts paysagers de ces coutures entre les territoires.

LE LITTORAL TRAVERSE

LE SERVICE PUBLIC PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE
LITTORAL, VO DEPUIS LA MER

COMMISSION
FRANÇOIS DELA

L'OFFICINE
NATURELLE FAP

AVEC LA PARTICIPATION DE :

DREAL
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR

ARPE
Association Régionale
de Photographes

littoral

avec la participation de :

Logo of the French Republic, logo of the Provence-Alpes-Côte d'Azur region, logo of ARPE, logo of littoral, and logos of various partner organizations.

PHOTOGRAPHIES : JEAN BELVETI - CONCEPTION ET GRAPHISME : ALISSONE CESARZ

CANNES

PLAGE DE LA BOCCA



PHOTOGRAPHE : M. L. J. M. 2014

Les voies ferrées qui longent le littoral, offrent au grand public une découverte privilégiée de la Baie de Cannes. Elles marquent aussi le paysage depuis la mer, d'une cicatrice de fer.



URBANISME & PAYSAGE

Les lignes franches du **FRONT BÂTI** contrastent avec les **COURBES NATURELLES** des contreforts des **PRÉALPES-AZUR**.

Une des singularités du **LITTORAL azurien** est sa densité urbaine en fort **DÉSÉQUILIBRE** avec les paysages de **MONTAGNE**.

Le littoral apparaît ici urbanisé, **INDUSTRIALISÉ**.

La photographie illustre un paysage traversé, où les axes routiers

accompagnent le flux marqué des voies ferrées.

Le caractère **ANTHROPIQUE** de ce paysage est amplifié par la zone d'activités de La Roubine en arrière plan de la gare de la Bocca. Les mâts d'éclairage soulignent la sortie de terre du front bâti.

La photographie témoigne des **IMPACTS PAYSAGERS** des aménagements urbains, bien que la présence ferroviaire ait préservé le secteur d'une urbanisation au plus près du rivage.

Le secteur présente des enjeux d'**INTÉGRATION** et de **RECONQUÊTES PAYSAGÈRES** en quête d'une identité territoriale.

Depuis la terre, le littoral se dessine en flux de transports, le regard tourné vers la mer.



BIODIVERSITÉ

La photographie laisse apparaître une nature **PRÉSERVÉE** dans les **MASSIFS MONTAGNEUX**.

Elle témoigne cependant d'une idée de **RIVALITÉ** entre **URBANISATION** et nature au premier plan.

Le principe de **NATURE EN VILLE** et son intégration dans les politiques publiques sont des enjeux à prioriser pour une **CONCILIATION** entre urbanisme et paysage et une amélioration du **CADRE DE VIE URBAIN**.



FRÉQUENTATION

Les plages publiques de Cannes sont soumises à plusieurs problématiques : la **FRÉQUENTATION DE MASSE**, notamment en période estivale, l'**ÉROSION**, et l'augmentation des concessions pour **ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS**.

DATE
29 14
AVR

LE LITTORAL TRAVERSÉ

ENTRE FRANCHISSEMENTS ET VOYAGES, QUAND LES INFRASTRUCTURES ASSIGNENT LE PAYSAGE



OREAL
PROMOTEUR ALPES
CÔTE D'AZUR

ARPE

COOPERATION DE
littoral

COORDONNÉES PHOTOGRAPHIQUES DU PAYSAGE LITTORAL 01 93 99 14 57 9



VILLENEUVE-LOUBET

LE LOGIS DE BONNEAU



PHOTOGRAPHIE : M. B. / G. M. / 2014

Les voies ferrées semblent au plus proche du rivage, malgré la présence effective du boulevard des Italiens entre la plage et la clôture.



URBANISME

La photographie capture un **PAYSAGE DE LIGNES**. La mer souligne la bande côtière grisée par ses galets, et le **PAYSAGE AÉRIEN**, occupé par les câbles électriques, renforce l'idée de **PAYSAGE ANTHROPIQUE** filaire.

L'urbanisation littorale est ici représentée par la **ZONE INDUSTRIELLE** et **COMMERCIALE** des Maurettes.

Le secteur, proche de la mer, de la gare, d'échangeurs routiers et du Parc de Vaugrenier, porte un **POTENTIEL DE REQUALIFICATION** pour répondre aux problèmes de logements de la ville.

De prochaines reconductions permettront d'évaluer les impacts du principe de **MAÎTRISE PAYSAGÈRE** porté par les nouveaux programmes de **DÉVELOPPEMENTS TERRITORIAUX**.



Les talus ferroviaires ont un potentiel de corridor écologique grâce à leur continuité géographique.



ENVIRONNEMENT

Au devant des **PINS** caractéristiques de la végétation méditerranéenne, la photographie met en avant les espaces de «**DÉLAISSÉS**».

Les talus ferroviaires sont des espaces colonisés par une **VÉGÉTATION SPONTANÉE**, et qui stimulent la **CONTINUITÉ VÉGÉTALE** en milieu urbain.

Ces **TIERS-PAYSAGES** constituent des zones d'**HABITATS** et de **REFUGE**. Une **GESTION** de ces espaces est à raisonner, notamment en diminuant l'utilisation excessive de désherbants.



FRÉQUENTATION

L'accès à plage de galets de Villeneuve Loubet est apprécié pour ses espaces de **STATIONNEMENTS** de proximité.

L'enjeu d'accessibilité à la plage

par la reconquête d'espaces dédiés aux **MODES DE DÉPLACEMENTS DOUX** apparaît fondamental pour le renouvellement urbain et la réappropriation des **USAGES DE PROXIMITÉ**.

DATE
29
OCT
14

LE LITTORAL TRAVERSÉ

ENTRE FRANCHISSEMENTS ET VOYAGES, QUAND LES INFRASTRUCTURES ASSIGNENT LE PAYSAGE



VILLEFRANCHE-SUR-MER

QUARTIER DE MALARIBA



L'échelle humaine donnée par les plaisanciers sur la plage affirme le vertige de ces pentes érigées.



URBANISME & PAYSAGE

Le paysage **TRÈS ESCARPÉ** du quartier de la Malariba met en lumière les moyens techniques et l'**INGÉNIEURIE** déployés pour le **DÉVELOPPEMENT URBAIN**.

Les infrastructures imposantes illustrent la **MOBILITÉ CONTRAINTE** de la topographie littorale. L'espace se lit en strates, avec un relief suivant les **LIGNES BRISÉES** des murs de soutènement.

Depuis la mer, contreforts, soutènements, tunnels, viaducs et balcons semblent s'empiler en **OUVRAGES DOMINANTS** les talus arborés.

Les proesses **TECHNIQUES** se mêlent aux enjeux de **MAÎTRISE PAYSAGÈRE** et d'attention portée aux impacts du **VIIEILLISSEMENT** des infrastructures.



FRÉQUENTATION

La plage des Marinères, en fond de rade de Villefranche, est **TRÈS FRÉQUENTÉE**. Des établissements de plage **PRIVÉS** et des voitures **STATIONNÉES** sont visibles le long du trait de côte.

La fréquentation du site signale des enjeux liés à l'**ACCESSIBILITÉ** au rivage, et à la gestion du **Domaine Public Maritime**.

Elle induit également des problématiques de sensibilisation face à la gestion des **MACRO-DÉCHÈTS** et aux **IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX**.



Les voies ferrées surplombent la plage des Marinères d'une dizaine de mètres.



ÉROSION

De la roche et de la terre à nue rappellent les **RISQUES D'ÉROSION** et d'**ÉBOULEMENT** des paysages rocheux.

Entre **VIBRATIONS** et **EMBRUNS**, le site subit des perturbations qui se couplent aux enjeux liés au recul du trait de côte face à la **HOULE** et au **CHANGEMENT CLIMATIQUE**.

DATE
06 **14**
AOÛT

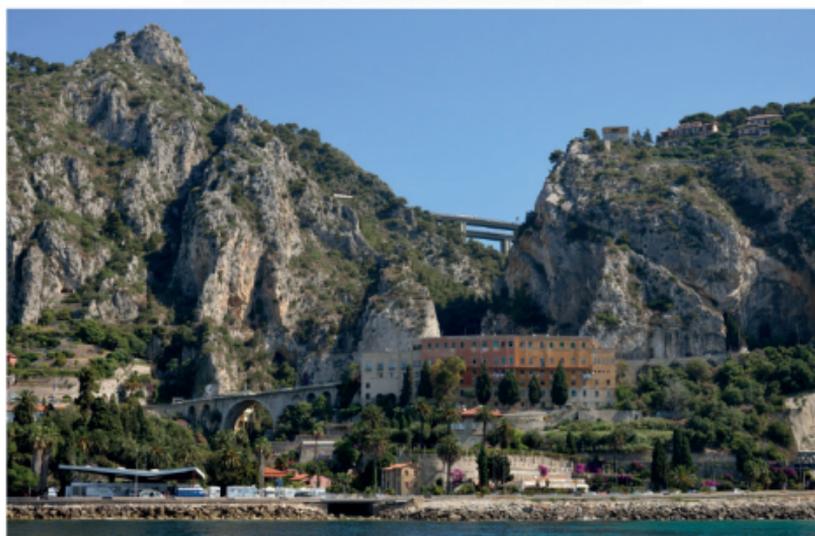
LE LITTORAL TRAVERSÉ

ENTRE FRANCHISSEMENTS ET VOYAGES, QUAND LES INFRASTRUCTURES ASSIGNENT LE PAYSAGE



MENTON, MORTOLA

POSTE FRONTIÈRE FRANCO-ITALIENNE



Au cœur des forces rocheuses du Mont Carpani, le fronton franco-italien se distingue subtilement.

PHOTOGRAPHIE : MR. GUY MOYER



URBANISME & PAYSAGE

Les **COURBES DU TORRENT** Saint-Louis, dont on voit le débouché, **DESSINENT LES LIMITES NATIONALES** par delà les montagnes.

Le poste de douanes italiennes est reconnaissable à ses nuances orangées et son architecture de type mussolinienne. Le poste français se place en contre-bas, à l'architecture contemporaine.

Le **DOUBLE VIADUC** autoroutier, et l'axe **AUTOMOBILE** de bord de mer, illustrent la mobilité **ENTREMÊLÉE** entre les deux pays.

Dans les hauteurs, côté français, on distingue la **CONQUÊTE DE LA PENTE** en terrasses cultivées à la Villa Maria Serena et des constructions dominent les **SOMMETS** à Mortola.

La photographie porte ici les enjeux de **CONTINUITÉS PAYSAGÈRES** à l'international, rappelant que le paysage et le littoral **ÉVOLUENT** selon les facteurs environnant, **PAR DELÀ LES FRONTIÈRES**.

Les enjeux face aux **CHANGEMENTS CLIMATIQUES** et à la **PRESSION FONCIÈRE** côtière, forment des objectifs pouvant être menés **DE CONCERT** entre les deux pays, pour la **PRÉSERVATION** et la **PROTECTION DU LITTORAL**.



Le trait de côte frontalier porte parfois des enjeux politiques internationaux.



FRÉQUENTATION

Français et Italiens sont nombreux chaque jour à traverser la frontière.

Ils bénéficient d'une **POROSITÉ D'USAGES** et d'un lien privilégié avec l'étranger.

Les voies ferrées discrètes, en contraste avec la grandeur du relief, continuent leur tracé, maintenues par les **MURS DE**

SOUTÈNEMENTS que l'on distingue en continuité du pont de fer italien.

Les enjeux d'**ACCÈS AU TERRITOIRE** peuvent cependant apparaître comme particulièrement **SENSIBLES** dans ce type de territoire marqué **ENTRE MER ET MONTAGNE**.

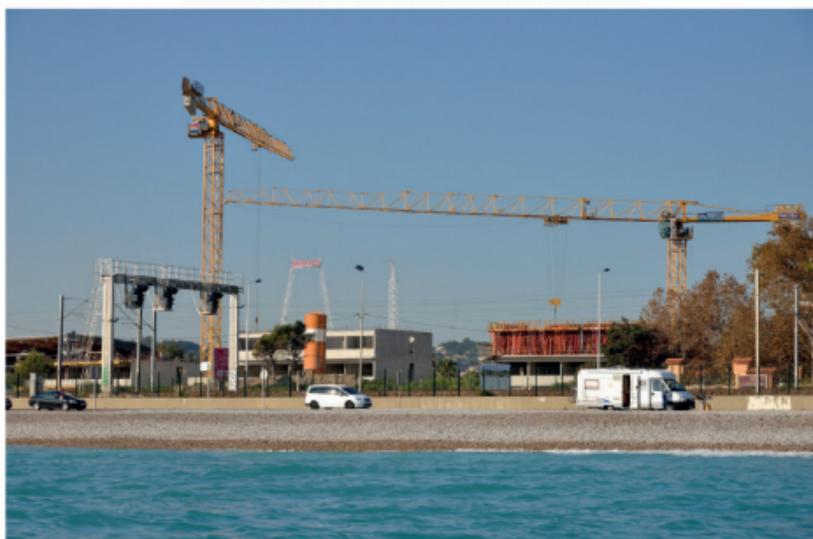
DATE
06 14
AOÛT

LE LITTORAL TRAVERSÉ

ENTRE FRANCHISSEMENTS ET VOYAGES, QUAND LES INFRASTRUCTURES ASSIGNENT LE PAYSAGE



VILLENEUVE-LOUBET, ANTIBES MARINELAND



La photographie fait résonner les mouvements induits par les flux et les travaux.



URBANISME & PAYSAGE

La photographie illustre un site littoral en pleine **MUTATION**.

Le va-et-vient de la houle sur les galets interrompt les **ENJEUX D'ÉROSION** et de **VIGILANCE** face au recul du **TRAIT DE CÔTE**.

Les **FLUX DE TRANSPORTS** se composent de l'axe routier de bord de mer et des voies ferrées, dont la présence visuelle est accentuée par leur signalisation.

Puis, les grues et bâtiments en travaux illustrent un **CHANTIER D'ENVERGURE** pour cette portion littorale.

FRONT URBAIN EN DEVENIR, le quartier se développe en complexe touristique

Marineland, avec ici, la création de nouveaux bâtiments hôteliers.

Les problématiques de **MAÎTRISE PAYSAGÈRE** se font ressentir.

La végétation est limitée. Ce paysage apparaît très **ANTHROPIQUE**, avec une fonction qui semble réduite au **LIEU DE PASSAGE**.

La photographie ouvre le débat de la prise en compte du paysage vu **DEPUIS LA MER**, dans les **PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENTS**.



FRÉQUENTATION

En plus de l'**ATTRACTIVITÉ DES PLAGES** sur le littoral en haute saison, le parc **MARINELAND** accueille plus de **900.000** spectateurs par an.

Il correspond au site touristique le plus visité de la région.

La gestion de la **FRÉQUENTATION DE MASSE** est un enjeu fort pour ce secteur. **L'ACCUEIL DU PUBLIC** nécessite une gestion attentive des espaces, avec des **OBJECTIFS D'INTÉGRATIONS** paysagères respectueuses de l'environnement.



L'intégration paysagère de la signalétique dans des territoires urbanisés et touristiques est à prendre en compte.

DATE
29 14
OCT

LE LITTORAL TRAVERSÉ

ENTRE FRANCHISSEMENTS ET VOYAGES, QUAND LES INFRASTRUCTURES ASSIGNENT LE PAYSAGE





RECONDUCTION



PHOTOGRAPHIE : MR. JEAN BOUQUÉ

ici en Mai, le site se prépare à l'accueil des nombreux touristes.



RECONDUCTION

A l'approche de la saison estivale, les premiers **COMMERCES NOMADES** de plage s'installent.

Les bâtiments hôteliers ont poussé, et la **VÉGÉTATION** a été élaguée, coupée, **REPLACÉE OU PLANTÉE**.

Le choix de la plantation de **PALMIERS** au niveau du parking du complexe hôtelier témoigne de la résonance d'un **STÉRÉOTYPE** du paysage touristique de la côte d'azur.

L'enjeu de **SENSIBILISATION** à la **RICHESSE FLORISTIQUE** locale reste important.

La reconduction maintient l'image de **MOBILITÉ** du secteur littoral, avec des enjeux d'**ACCESSIBILITÉ** au rivage, et de liens intercommunaux symbolisés par le TER.

La **PERCÉE VISUELLE** sur l'intérieur des terres visible en 2014, n'existe plus. L'horizon est proche, se limitant au front bâti.



GESTION LITTORALE

La haute fréquentation des plages induit une **PRÉPARATION** d'accueil de la part de la **VILLE**.

Cela passe par une **RESTAURATION** des plages, et leur **NETTOYAGE** par le service propreté.

Des **TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ** à l'eau sont aussi entrepris, comme la mise en place de platelage pour les **PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**.



Marineland, compose plus de 26 hectares de complexe dédié au tourisme et aux loisirs

DATE
13 **15**
MAI

LE LITTORAL TRAVERSÉ

ENTRE FRANCHISSEMENTS ET VOYAGES, QUAND LES INFRASTRUCTURES ASSIGNENT LE PAYSAGE



ANTIBES

EMBOUCHURE DE LA BRAGUE



PHOTOGRAPHIE : MR. GUY BOYER

Entre mobilité accélérée et vie locale, des promeneurs rappellent le potentiel de lien entre cadre de vie et fleuve.



URBANISME & PAYSAGE

Entre **ÉCOULEMENT** et **FRANCHISSEMENT**, la photographie offre un paysage porté vers l'ailleurs.

Si la **COURBE** du fleuve de la Bague laisse deviner un paysage lointain, l'horizon est bloqué par le passage de l'autoroute et du **PONT SNCF**.

Construit en 1987, le pont s'ajoute au **FLUX** automobile de la route de bord de mer. L'arrière plan invite à la découverte du **PIC DU DOUBLIER** et du **MASSIF DE GRÉOLIÈRES**.

À l'approche du rivage, on distingue, à droite, un **ÉTABLISSEMENT PRIVÉ** construit sur le Domaine Public Maritime.

La reconquête des espaces du lit majeur du fleuve et la **VALORISATION DES BERGES** de fleuve sont deux enjeux importants pour ce site.



EMBOUCHURE

Les **ENROCHEMENTS** de part et d'autre du lit du fleuve illustrent en partie la définition **ANTHROPIQUE** de l'embochure.

Le fleuve de la Bague, qui prend sa source à Chateauneuf, est **ENDIGUÉ**, avec un prolongement des ouvrages vers la mer.

Le caractère **CONTRAIT** des rives du fleuve et l'**URBANISATION** de son bassin versant, accentuent les **RISQUES D'INONDATION** du site et de la basse vallée.

Les travaux de **PRÉVENTION** des risques restent nécessaires, afin de limiter les **IMPACTS** des crues sur la ville.



FRÉQUENTATION



Dans les hauteurs de Biot, la Bague retrouve son lit sauvage.

La ville d'Antibes cherche à **RECONQUÉRIR LES BERGES** de la basse vallée de la Bague pour en faire un lieu de promenade.

La **SENSIBILISATION** du public aux **ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX** est à affirmer. La **TRAME VERTE ET BLEUE** en milieu urbain est un élément important de cette démarche.

DATE
17 14
AVR

LE LITTORAL TRAVERSÉ

ENTRE FRANCHISSEMENTS ET VOYAGES, QUAND LES INFRASTRUCTURES ASSIGNENT LE PAYSAGE



DREAL
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

ARPE

COMMISSIONNARIAT
LITTORAL





RECONDUCTION



PHOTOGRAPHIE : MR. JEAN BLOIS

Pour la valorisation de la trame verte et bleue en milieu urbain, la ville porte l'enjeu de requalification du cours d'eau et des Berges de la Brague.



RECONDUCTION

Les nuances de vert et de noir sur les **ENROCHEMENTS**, et la **GRÈVE** qui semble gagner le fleuve, illustrent une **BAISSE DU NIVEAU** de l'eau à l'embouchure.

La reconduction rappelle que la Brague est un **FLEUVE CÔTIÈRE** méditerranéen, et est donc soumise aux **VARIATIONS CLIMATIQUES** de la région.

Plongées dans un brouillard, les montagnes laissent en lumière le premier plan et sa **VÉGÉTATION**.

Les espèces **EXOTIQUES** représentées par les palmiers au premier plan, **CONTRASTENT** avec la végétation plus **NATURELLE** par delà le pont.

Ces différences soulignent l'enjeu de mise en avant de la **RICHESSE FLORISTIQUE** et identitaire du paysage **MÉDITERRANÉEN** et, ici, de bord de fleuve.

QU'EST-CE-QUE C'EST ?

LA VÉGÉTATION DE LA VALLÉE DE LA BRAGUE



Aulus glutinosus

Le Frêne oxypylle et l'Aulus glutineux sont deux arbres adaptés aux berges de la Brague.



L'armoise et la peule sont des espèces rudérales pour ses berges végétalisées.



Renouée du Japon

En milieu urbain, les berges sont souvent colonisées par des espèces invasives, comme la Renouée du Japon.

DATE
13 15
MAI

LE LITTORAL TRAVERSÉ

ENTRE FRANCHISSEMENTS ET VOYAGES, QUAND LES INFRASTRUCTURES ASSIGNENT LE PAYSAGE



CANNES

ÎLE SAINTE-MARGUERITE



Le Fort Trénes sur l'île Sainte-Marguerite en un lieu aujourd'hui à vocation pédagogique sur l'environnement marin.



GÉOLOGIE

La **PIERRE COMPACTE** de l'île Sainte Marguerite, résistante aux assauts des vagues, forme une côte rocheuse **DÉCOUPÉE** en petites **CRUQUES** pittoresques.

Perchée ici sur la **ROCHE CALCAIRE**, l'ancienne prison d'état prolonge le relief de l'île en un **FORT** aujourd'hui transformé en musée de la mer.



L'eucalyptus, espèce invasive se reconnaît à ses jeunes feuilles rondes et grisées, qui laissent ensuite place aux feuilles lancéolées.



Depuis la terrasse Bazaine, la vue offre un panorama sur la baie de Cannes.



PAYSAGE

L'île Sainte Marguerite est la plus grande de l'archipel de Lérins. Elle est recouverte d'une forêt **D'EUCLYPTUS** et de **PINS D'ALEP** sur plus de 150ha.

Avec son **FORT** classé Monument Historique, l'île doit concilier un patrimoine **HISTORIQUE**, un patrimoine **NATUREL**, et un accueil du public au plus proche d'une côte urbanisée.



FRÉQUENTATION

L'archipel des îles de Lérins est un **ÉCRIN SENSIBLE** au cœur d'une baie à la côte urbanisée.

Les **FONDS MARINS** de l'archipel abritent des herbiers de **POSIDONIES**, témoins de la qualité des eaux. Un mouillage adapté est donc primordial.

Accessible par la mer en bateau de plaisance ou en **NAVETTE MARITIME**, l'île Sainte Marguerite reçoit plus de 500 000 visiteurs par ans.

L'enjeu de **MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION**, pour un respect de l'environnement, reste donc majeur.

Enfin, la photographie illustre la plage de la Guérite, et son établissement **PRIVÉ**. Cela soulève l'enjeu de la gestion du **DOMAINE PUBLIC MARITIME** et de l'**ACCESSIBILITÉ** publique au littoral.

DATE
18 14
JUIL

LE RÈGNE DE LA PIERRE

ENTRE HOULE ET IMMObILITÉ, LE DIALOGUE DES FORGES



DREAL
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

ARPE

Direction Régionale
de l'Équipement
du Littoral



MENTON

VILLA ET JARDIN MARIA SERENA



PHOTOGRAPHIE - MR. JEAN BENOIT

La villa Maria Serena permet le dévoilement de jardins remarquables au grand public, face à une dualité paysagère entre mer et montagne, emblématique de la Côte azuréenne.



GÉOLOGIE & PAYSAGE

À l'orée de la frontière italienne, le **MONT CARPANO** semble élever sa **COLONNE CALCAIRE** depuis une mer végétale.

La **VERTICALITÉ** s'exprime dans la roche et se retrouve dans les lignes formées par les palmiers et les mâts urbains.

La villa Maria Serena apparaît comme un point lumineux dans les nuances de vert.

Au centre de la photographie, on distingue une **CONQUÊTE DES PENTES** en **TERRASSES**. Celles-ci, étaient utilisées pour des **CULTURES** de plantes grasses.

La photographie illustre l'enjeu de **PRÉSERVATION** du patrimoine paysager des espaces côtiers.



Le jardin de la villa s'apparente à une palmeraie honorant la verticalité végétale.



INFRASTRUCTURES

Au premier plan de la photographie, on distingue la promenade de la Reine Astrid, avec une voirie protégée de la houle par des **ENROCHEMENTS ARTIFICIELS**.

Les **VOIES FERRÉES**, qui longent la Côte d'Azur, sont ici dissimulées derrière les jardins.

Dans les hauteurs, les **VIADUCS AUTOROUTIERS** rappellent les **CONTRAINTES** de mobilité dans ces paysages escarpés.



BIODIVERSITÉ

La villa et les jardins Maria Serena composaient une **PROPRIÉTÉ PRIVÉE**, léguée à la **VILLE** en 1947.

Par sa **PALETTE VÉGÉTALE**, le paysage permet de **LIRE** une première distinction entre les espaces **PRIVÉS** et **PUBLICS**. Entre *Caryota urons*, *Phoenix canariensis*, ou encore *Chamoerops humilis*, les jardins de la villa sont une référence aux **VARIÉTÉS DE PALMIERS**.

Sur les hauteurs, la végétation **TIPIQUE** du climat méditerranéen, à la taille laissée libre et au caractère plus **SPONTANÉ**, esquisse les espaces libres et publics.

Ces contrastes font écho aux enjeux de préservation des **ESPACES SAUVAGES** mais aussi aux **JARDINS DE COLLECTIONS**.

DATE
20 14
JUN

LE RÈGNE DE LA PIERRE

ENTRE HOULE ET IMMObILITÉ, LE DIALOGUE DES FORCES



DREAL
PACA
CÔTE D'AZUR

ARPE

COMMISSIONNARIAT
Littoral





«PRENDRE LA MER POUR REGARDER LA TERRE»

réservations :
merci de prendre contact avec l'Agence régionale pour l'environnement

✉ Laurence Salard : lsalard@arpe-paca.org

